

**J'AI UNE  
QUESTION  
MONSIEUR  
LE MAIRE**

**sur votre  
directeur général**

## **Jusqu'où laisserez-vous monsieur Alain Marcoux mener la Ville ?**

Depuis l'arrivée en poste de son directeur général Alain Marcoux, la gestion de la Ville de Montréal s'est mise à ressembler de plus en plus à celle de la Ville de Québec sous son règne. Plus qu'un emprunt de pratiques ou que de coïncidences dues au hasard, la ville de Montréal est en train de devenir une succursale de la ville de Québec, en voici des exemples :

### **Le Plan quinquennal de main-d'œuvre**

Ce plan vise à abolir un poste vacant sur deux pendant cinq ans. Par conséquent, 2200 postes seront sabrés de 2014 à 2018 à Montréal. Sous la gouverne de son directeur général Alain Marcoux, la Ville de Québec a procédé aux mêmes coupures de postes par l'intermédiaire d'un plan quinquennal de main-d'œuvre pour les années 2009 à 2013. Ce plan n'est-il rien d'autre qu'un gel d'embauche signé **Ville de Québec** ?

### **La performance organisationnelle**

Le 14 janvier 2014, la Ville de Montréal annonçait la création du Service de performance organisationnelle. Annoncé en grandes pompes dans les médias, ce Service a pour but d'augmenter la performance de la Ville et d'en diminuer les coûts. Or, durant l'ère Marcoux, la Ville de Québec a mis sur pied son comité d'amélioration de la performance. Un autre chantier aux couleurs de la **Ville de Québec** ?

### **Un cahier de demandes patronales à - 12 %**

Le 8 décembre dernier, un nouveau comité de négociation patronal, avec M. Marcoux comme porte-parole, nous a présenté un nouveau cahier de demandes qui prévoit une réduction de notre rémunération globale de 12 %.

Rappelons que, pendant sa dernière campagne électorale, le maire de la Ville de Québec Régis Labeaume a martelé devant les médias sa volonté de diminuer la rémunération globale de ses salariés de 12 %. À cette époque, M. Marcoux était toujours

### **Le CV de Monsieur Marcoux**

**1976-1985** : député, puis ministre du gouvernement du Québec

**Retraité du gouvernement du Québec**

**1991-2013** : directeur général de la Ville de Sainte-Foy, puis de la Ville de Québec

**Retraité de la Ville de Québec**

**17 décembre 2013** : directeur général de la Ville de Montréal

- Contrat de huit ans
- Salaire de 315 000 \$, soit 44 % de plus que les 218 750 \$ qu'il touchait à Québec

en poste. S'agit-il d'offres patronales empruntées à la **Ville de Québec** ?

### **Des négociations sur la place publique**

Le 10 mars dernier, le maire Coderre a affirmé durant la séance du Conseil d'arrondissement de Ville-Marie : « Je ne négocierai pas en public. »

Or, le 17 mars, la Ville de Montréal a effectué une sortie dans les médias en même temps qu'elle mettait en ligne sur son site Web une section intitulée *Restructuration des régimes de retraite et renouvellement des conventions collectives échues : la Ville de Montréal présente les enjeux*. Elle y dévoile non seulement les enjeux, mais aussi presque l'entièreté des demandes patronales.

Le maire Régis Labeaume, l'homologue et ami de monsieur Coderre à la Ville de Québec, est passé maître dans l'art d'étaler publiquement les enjeux de ses propres négociations. Monsieur Marcoux, fort de son expérience à la Ville de Québec, fera-t-il tomber son actuel patron dans le même panneau ?

**La Ville de Montréal  
a-t-elle acheté le plan Ville de Québec ?**